



*Association des Ingénieurs et Architectes
diplômés de l'INSA de Strasbourg,
de l'ENSAIS, de l'ENIS, de l'ENTS et de l'ENIA*

La mission de la Fondation INSA Strasbourg sous égide de la Fondation INSA est d'être un support pour apporter des ressources financières et un soutien grâce à l'engagement de ses mécènes. La Fondation INSA Strasbourg est un outil accélérateur de changement et d'accompagnement de transitions majeures pour que la communauté INSA Strasbourg puisse agir pour répondre aux enjeux sociétaux, environnementaux et économiques de demain. Elle doit permettre également à l'école de rayonner et de se différencier en formant des ingénieurs et architectes humanistes et tellement plus. La Fondation INSA Strasbourg vise dans 5 ans que la communauté INSA Strasbourg notamment les ingénieurs et architectes soient dotés d'un esprit d'entrepreneur, intégrant en particulier les enjeux sociétaux et environnementaux dans leurs travaux, acteurs de la lutte contre les discriminations, multiculturels. Les valeurs sont solidarités, diversités, développement initiative, engagement sociétal et environnemental. Ces valeurs se retrouvent dans le Grand Prix Arts & Industries.

GRAND PRIX ARTS & INDUSTRIES

Règlement 2025

Le Prix Arts & Industries :

L'Association Arts & Industries, Association des Diplômés de l'INSA de Strasbourg, de l'ENSAIS, de l'ENIS, de l'ENIA, de l'ENTS, a dans l'article 2 de ses statuts, définissant les buts de l'Association, la mission de contribuer au rayonnement de l'École.

C'est à ce titre que Arts et Industries s'est pleinement investie en tant que membre fondateur de la Fondation INSA de Strasbourg, afin de soutenir plus particulièrement :

- Les actions de solidarité et d'aide aux étudiants
- Les actions visant à développer l'esprit d'entreprendre au niveau professionnel comme associatif

Le dynamisme d'un établissement d'enseignement supérieur se mesure, entre-autre, par l'activité associative de ses étudiants.

Outre le rôle de facilitateur de contacts auprès des Diplômés, Arts & Industries souhaite participer pleinement au soutien des actions entreprises par les étudiants.

A ce titre, Arts & Industries, via la Fondation INSA de Strasbourg souhaite :

- Récompenser les actions les plus méritantes dans divers domaines (culture, sport, engagement sociétal, aventure, actions humanitaire ou sociale, loisirs, ...) et répondant aux objectifs cités précédemment : actions de solidarité et d'aide aux étudiants, actions visant à développer l'esprit d'entreprendre au niveau professionnel comme associatif.
- Promouvoir et encourager l'ensemble des projets étudiants en leur offrant une tribune visible auprès de nos Diplômés, soutiens éventuels (via Arts et Industries) et auprès des partenaires de la Fondation INSA de Strasbourg.

Arts & Industries décerne, via la Fondation INSA de Strasbourg :

- Un Grand Prix
- Un Deuxième Prix
- Un Troisième Prix
- Un Quatrième Prix

Pour 2024/2025, ces montants seront respectivement de 1 000 €, 750 €, 500 €, et 250 €.

Les lauréats se verront remettre le chèque correspondant au prix gagné, lors d'une soirée organisée par la Fondation INSA de Strasbourg.

Tous les dossiers de candidatures ayant soumissionné seront présentés sur les supports de communication de l'Association et de la Fondation INSA Strasbourg.

Dossier de candidature :

Ne peuvent être retenus que des dossiers déposés par des Associations constituées uniquement d'étudiants de l'INSA Strasbourg.

La composition type du dossier de candidature est jointe en annexe du présent règlement.

Dépôt des candidatures :

Le dépôt de candidature doit s'effectuer auprès du Secrétariat Arts et Industries pour le **20/05/2025** au plus tard, soit par Email (communication@artsindustries.org) soit en main propre au siège de l'Association A&I à la MIA N° 1 au 56 boulevard d'Anvers à Strasbourg, ou au siège de la fondation INSA de Strasbourg – 24 boulevard de la Victoire. Votre candidature ne sera validé qu'après revoie d'un accusé de réception de la part d'Arts et Industries.

Analyse des projets / Choix des lauréats :

Les critères d'appréciation des dossiers sont les suivants :

- L'originalité du projet
- L'adéquation avec les objectifs de la Fondation INSA Strasbourg : action de solidarité et d'aide aux étudiants, actions visant à développer l'esprit d'entreprendre au niveau professionnel comme associatif.
- La localisation de l'impact (INSA, Strasbourg, Alsace, France, Europe, Monde, ...)
- Les retombées attendues en termes de nombre d'étudiants bénéficiaires
- La contribution à la notoriété de l'Ecole

L'analyse des dossiers est effectuée par une commission composée des membres du CODIR Arts & Industries. Elle sera approuvée dans un deuxième temps par des membres opérationnels ainsi que le président de la Fondation INSA Strasbourg. Si aucun consensus ne se dégage, il est procédé au vote à la majorité simple, la voix du Président d'Arts & Industries valant double en cas d'égalité pour les prix Arts et Industries.

Si la nature et le contenu des dossiers de candidature sont jugés trop faibles, il peut être décidé par la commission composée du CODIR Arts et Industries et des membres de la Fondation INSA Strasbourg de ne pas attribuer de prix.

Sauf dossier de candidature et projet exceptionnel, un même porteur de projet ne pourra pas être lauréat deux années de suite.

Contreparties :

La participation à ce Grand Prix, implique l'acceptation par les candidats de la publication sur les supports de communication publics A&I et Fondation INSA Strasbourg du contenu du dossier de leur candidature.

Les lauréats s'engagent :

- A rendre compte par le biais d'articles pouvant être publiés sur tous les supports de A&I et de la Fondation INSA Strasbourg, de l'aboutissement de leur projet.
- A mentionner "Lauréat du Prix Arts & Industries 2024/2025 financé par Arts et Industries via la Fondation INSA Strasbourg" sur ses propres supports de communication.

Déblocage des fonds :

En cas d'annulation du projet en cours de montage, pour quelque motif que ce soit, le versement du Prix est annulé.

Le montant du Prix ne peut pas être supérieur au budget estimatif en dépense du projet.

Le versement des fonds est effectué sur présentation de justificatifs de dépenses significatives.



*Association des Ingénieurs et Architectes
diplômés de l'INSA de Strasbourg,
de l'ENSAIS, de l'ENIS, de l'ENTS et de l'ENIA*

Grand Prix Arts & Industries 2024-2025

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est destiné au travail de sélection par les Membres de la commission.
Il vous est demandé d'apporter le plus grand soin à sa rédaction.
Avant de nous le retourner, complété et signé, n'oubliez pas d'y joindre toute pièce susceptible de le consolider : images, descriptif détaillé de l'initiative ou de l'activité, statuts, perspectives d'avenir,...

1. OBJET DE VOTRE CANDIDATURE

INTITULÉ :

.....

- Au stade de l'élaboration
- En cours de réalisation – le cas échéant, date de début :

2. COORDONNÉES DU CANDIDAT

- Association ou Club :
- Représenté par :

Fonction :

Date de création :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel : Site Internet :
.....

4. PRESENTATION DE VOTRE PROJET (1 page maximum)

5. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE PROJET ?

6. EN QUOI VOTRE PROJET EST-IL :

Original :
.....

Fédérateur :
.....

Novateur :
.....

Susceptible de contribuer au rayonnement de l'Ecole / A&I:
.....

7. QU'ATTENDEZ-VOUS DE ARTS & INDUSTRIES ?

.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de pièces jointes transmises :

Avec a minima :

- Présentation de l'Equipe porteur du projet
- Présentation du budget prévisionnel
- Présentation des financements déjà obtenus
- Diaporama Power Point ou film

Date :

Signature :